

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02938

Numéro SIREN : 794 615 310

Nom ou dénomination : AADIM

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 20147

AADIM
Société par actions simplifiée
au capital de 580.000 euros
Siège social : 21 avenue de la Gare
78310 COIGNIERES
794 615 310 RCS VERSAILLES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Le 11 septembre 2023

A neuf heures,

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence. Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame Ingrid LEBRET, associée.

Madame Anne-Marie LEBRET et Madame Astrid LEBRET, associés présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs. Madame Ingrid LEBRET est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que tous les associés sont présents.

La Présidente constate en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ;
- le texte du projet de résolution.

La Présidente déclare que ces documents ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de huit jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis la Présidente rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination du président suite au décès de Monsieur Jean-Pierre LEBRET.
- nomination d'un directeur général
- pouvoirs à donner.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, décide de nommer Présidente en remplacement de Monsieur Jean-Pierre LEBRET décédé :

- Madame Ingrid Virginie Anne-Marie LEBRET, épouse de Monsieur Christophe PARENT, demeurant 32 route de saint Leger 78125 POIGNY-LA FORET, à compter du 23 AOUT 2023 et pour une durée indéterminée.

Laquelle accepte ce mandat et exercera ses fonctions dans les conditions fixées par les statuts.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE



DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition de la présidente l'assemblée générale, décide de nommer Directrice Générale

- Madame Astrid Aurore LEBRET, demeurant 32 route de saint Leger 78125 POIGNY-LA FORET,
à compter du 23 AOUT 2023 et pour une durée indéterminée.

Laquelle accepte ce mandat et exercera ses fonctions dans les conditions fixées par les statuts.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée afin d'effectuer toutes les formalités qu'il appartiendra notamment de dépôt.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance, par tous les associés présents ou par leurs mandataires après lecture.